



LE CENTRE de compostage Minett-Kompost, situé dans la zone industrielle Um Monkeler à Esch-sur-Alzette/Schifflange, sera complété d'ici l'année prochaine par une installation de fermentation qui pourra traiter environ 25 000 tonnes par an de déchets organiques.  
Lire en page 19

## DANS LE GRAND BAIN



Photo : alain rischard

La saison des piscines découvertes a commencé au Grand-Duché. La piscine de Grevenmacher a déjà fait le plein le week-end dernier.  
Lire en page 16

## Envoyez vos candidatures!

**LUXEMBOURG** Le comité national prépare déjà l'élection de Miss Luxembourg 2010. Toutes celles qui répondent aux critères peuvent poser leur candidature.

C'est au château d'Urspelt que le comité Miss Luxembourg a choisi de lancer son appel à candidatures pour Miss Luxembourg 2010. Un lieu qui n'a pas été choisi au hasard puisque c'est là que se déroulera l'élection le 19 décembre prochain. Celles qui souhaitent devenir l'ambassadrice de leur pays devront toutefois répondre aux critères suivants : être de nationalité luxembourgeoise, être de sexe féminin, être proche de sa culture, avoir le sens de l'éthique, avoir entre 18 et 25 ans, avoir un casier judiciaire vierge, être célibataire, ne pas avoir d'enfant, ne pas avoir posé pour des photos et des films choquant les bonnes mœurs. Une présélection aura lieu le samedi 3 octobre prochain au Sofitel du Kirchberg devant un jury de professionnels du monde de la mode, du spectacle, des médias, etc. Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur le site [www.missluxembourg.lu](http://www.missluxembourg.lu), remplir la fiche d'information et insérer deux photos.  
[info@missluxembourg.lu](mailto:info@missluxembourg.lu)



Photo : dr

C'est au château d'Urspelt qu'aura lieu l'élection de Miss Luxembourg 2010.

## Le Code de la rue a paru



La Sécurité routière vient d'éditer un fascicule clair et précis sur les bons usages à adopter lorsque l'on est un piéton, un cycliste ou un automobiliste voulant préserver sa sécurité et celle d'autrui.  
Lire en page 17

## La Scientologie devant les juges

Le procès de l'Église de scientologie, jugée en tant que personne morale avec six de ses responsables français, notamment pour escroquerie en bande organisée, s'est ouvert hier devant le tribunal correctionnel de Paris. L'une des porte-parole de l'association s'est élevée contre « un procès en hérésie » tandis que des membres d'un collectif antisectes dénonçaient les méthodes de cette association. L'association spirituelle, considérée comme une secte en France, risque la dissolution en cas de condamnation. L'audience s'est ouverte hier avec plus d'une demi-heure de retard permettant ainsi aux scientologues de s'exprimer sur ce procès.  
Lire en page 22

## Ça va pousser dans le coin



Les élus de Kehlen ont annoncé hier la construction de 24 logements subventionnés. Ils sont destinés en priorité aux habitants de la commune, à leurs enfants adultes et aux personnes travaillant à Kehlen.  
Lire en page 18